



# PRÉFET DU LOT

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### SUJET DU COMMUNIQUÉ

Cahors, le 27 mars 2020

#### Visites médicales pour le maintien des droits à conduire

##### Visites médicales après suspension

Dans le cadre des mesures nationales de lutte contre le covid-19, **l'activité des commissions médicales pour le maintien des droits à conduire est suspendue**, les médecins de ville étant impactés par ces mesures.

L'activité des CERT s'étant fortement réduite voire interrompue, la demande de retour au permis de conduire ne pourra pas être instruite : **le dossier dans le Système national des permis de conduire (SNPC) restera à l'état suspendu**.

**En conséquence, la suspension du permis de conduire sera donc prolongée jusqu'à la fin des mesures de restrictions de déplacement et de la reprise normale des activités.**

##### Visite médicale obligatoire tous les 5 ans pour les conducteurs professionnels

S'agissant des visites médicales obligatoires tous les cinq ans pour les professionnels (taxis, ambulanciers, poids-lourds...), l'ordonnance du 25 mars 2020 relative à la prorogation des délais échus pendant la période d'urgence sanitaire et à l'adaptation des procédures pendant cette même période prévoit la **suspension des délais imposés par l'administration** jusqu'à la fin d'un mois suivant la période d'état d'urgence sanitaire. Le titre même expiré demeurera en conséquence valide en droit.

##### Visite médicale pour validité du permis de conduire de l'utilisateur

Le permis de l'utilisateur qui avait subi une précédente visite médicale en médecine de ville ou en commission médicale et dont l'aptitude médicale arrive à échéance entre le 12 mars et jusqu'à un mois après la date de cessation de l'état d'urgence sanitaire sera prorogé de deux mois.

### Pôle de la communication interministérielle de l'État

05 65 23 10 60 / 06 07 80 97 16  
[marine.tudal@lot.gouv.fr](mailto:marine.tudal@lot.gouv.fr)  
[pref-communication@lot.gouv.fr](mailto:pref-communication@lot.gouv.fr)

Place Chapou  
46009 Cahors Cedex